



Le 18 mai 2026

Délibéré sur la politique d'innovation au sein du service statistique public (SSP)

L'Autorité de la statistique publique a pris connaissance du bilan des innovations mises en œuvre au sein du SSP au cours des dix dernières années qui, effectué à la demande du directeur général de l'Insee, a vocation à alimenter ses réflexions de moyen terme.

Ce bilan met l'accent sur l'ampleur et la variété de ces innovations, qui ont concerné à la fois les outils statistiques, la rationalisation de la conduite des enquêtes, l'accès à de nouvelles sources de données, leur exploitation par des techniques issues de la *data science*, leur utilisation de plus en plus fréquente à des fins d'appariement et le développement de nouvelles modalités organisationnelles.

L'Autorité de la statistique publique salue le fait que beaucoup de ces innovations donnent lieu à des collaborations renforcées entre l'Insee et les services statistiques ministériels (SSM), par exemple autour du partage d'outils structurants comme la déclaration sociale nominative (DSN), Onyxia¹ ou le code statistique non signifiant (CSNS)², ce qui favorise l'harmonisation des méthodes et le développement de projets partagés au sein du SSP.

Les innovations techniques à l'œuvre impliquent en outre un rapprochement entre services informatiques, *data scientists* et statisticiens, qui doivent conjuguer leurs efforts pour tirer parti des opportunités offertes, tout en garantissant la transparence du traitement des informations collectées et la pertinence statistique de leur interprétation. L'ASP insiste à cet égard pour que les formations et les organisations mises en place favorisent le dialogue entre ces diverses compétences, et pour qu'un équilibre soit recherché entre le recours aux techniques nouvelles, notamment l'intelligence artificielle, et l'interprétabilité des résultats statistiques obtenus, qui doivent être à même d'éclairer le débat public. La maîtrise du progrès technique eu égard aux finalités recherchées par la statistique publique est donc un objectif clé de l'accompagnement des personnels du SSP, qu'il importe d'organiser dans leurs différentes fonctions.

¹ Solution logicielle développée par l'Insee pour fournir un environnement de traitement de données permettant le travail interactif de statisticiens et/ou *data scientists*, et faciliter la reproductibilité des travaux et leur mise en production.

² Code obtenu par opération cryptographique appliquée au NIR d'une personne physique et pouvant être utilisé en lieu et place du NIR ou de tout élément d'identification directe dans les traitements d'appariements de données, mis en œuvre par les structures relevant du service statistique public (SSP).

Alors que, comme le montre le bilan réalisé, des données de plus en plus détaillées et proches des citoyens peuvent désormais être produites et diffusées, l'ASP attire par ailleurs l'attention sur l'importance de la clarté et de la cohérence des concepts et nomenclatures sur lesquels elles doivent reposer, ainsi que sur la vigilance à développer vis-à-vis d'utilisations abusives que peut paradoxalement permettre, sans règles méthodologiques, cette richesse d'informations accrue par exemple *via* l'établissement de corrélations infondées.

L'analyse effectuée souligne également le caractère toujours indispensable des enquêtes de la statistique publique, qui, tant sur le fond des sujets abordés que pour des raisons de représentativité, ne peuvent être remplacées par le seul traitement de données recueillies à d'autres fins, et doivent venir les compléter ou s'y associer de façon judicieuse.

L'ASP souscrit enfin à l'idée que les innovations du SSP devraient particulièrement être recherchées pour éclairer des thématiques économiques et sociales encore insuffisamment connues, à la fois du côté des ménages (inégalités de patrimoine, discriminations...) ou des entreprises (modalités et conséquences de l'internationalisation et de la numérisation de leurs activités, comportement des entreprises multinationales en matière de prix de transfert et de sous-traitance dont la facturation électronique pourrait favoriser une meilleure connaissance, diversité et impact des usages professionnels de l'intelligence artificielle...). La détection précoce des évolutions économiques et sociales est également dans ce contexte un terrain propre à la pratique d'innovations, en lien éventuel avec des acteurs de terrain ou des chercheurs.

La complexification des informations recueillies comme des techniques d'exploitation des données nécessite enfin un effort particulier dans la communication destinée aux différents publics, qui est un aspect essentiel de la crédibilité de la statistique publique comme de son utilité perçue par les citoyens.

L'ASP approuve donc l'orientation selon laquelle, dans un contexte budgétaire contraint, priorité devrait être donnée à la pertinence, à la robustesse et aux finalités visées par la statistique publique pour guider ses choix en matière d'innovation, en promouvant le partage d'expériences et de valeurs communes.